

Stagiaires 2011 - FO s'adresse au Ministre et aux recteurs : Retour aux conditions antérieures à la mastérisation !

Les stagiaires 2011 ne doivent pas subir ce que les stagiaires 2010 ont subi.

Le ministre va publier la circulaire concernant les conditions d'accueil, d'affectation, de formation des stagiaires 2011-2012 dans le BO du 19 mai, comme annoncé à une délégation FO reçue à la DGRH.

Déjà la circulaire de rentrée 2011 (BO du 5 mai 2011) porte la marque de la volonté du ministre de poursuivre l'aggravation des conditions de stage des lauréats de concours en les faisant venir 5 jours avant la rentrée pour enseigner sur « des temps pleins » dès le 1^{er} septembre !

Déjà à Créteil, le recteur a annoncé qu'il supprimait les 2 heures d'allègement de service des futurs stagiaires. A Besançon, la circulaire déjà parue annonce un service plein devant élèves pour les stagiaires...

Le ministre, loin d'entendre les revendications, se place d'emblée dans la lettre de cadrage de poursuite de la suppression d'un fonctionnaire sur 2 dans l'éducation nationale (16 000 pour 2012..).

Il fait fi des analyses remises en janvier 2011 par ses propres services qui expliquaient que 20% (des stagiaires) sont affectés en ZEP ; 20 % dans des classes à examen ; plus de 80% ont plus de quatre classes en charge ; seules 6 académies ont accordé des décharges de service à l'année n'excédant pas 3 heures ; 80% des stagiaires du second degré n'ont aucune expérience préalable ; entre 25 et 30% d'entre eux n'ont pas de tuteur dans leur établissement et ils ont tous une surcharge de travail avec un jour banalisé de formation en plus de leur service devant élèves !

La réponse ministérielle, c'est le contraire de « conditions favorables à l'entrée dans le métier » : temps plein, deux niveaux, binôme TZR-stagiaire en début d'année, le tutorat considéré comme temps de formation, formation « adaptée » au parcours antérieur du stagiaire, accompagnement des stagiaires durant le seul premier mois d'exercice...

Ce sont les mêmes recettes catastrophiques de 2010-2011.

Il n'y a rien de plus urgent que de tout arrêter : le ministre doit abandonner sa réforme.

FO n'a ni demandé la « mastérisation » au nom de « l'augmentation de la qualification des maîtres », ni voté la contre-réforme de la masterisation qui a conduit à la suppression de 18 202 emplois dans le premier et second degré et dont les stagiaires 2010 hier, 2011 demain font les frais.

FO n'a jamais changé de position : il reste opposé à un recrutement au niveau Master 2.
Le dossier n'est pas clos : la revendication est toujours d'actualité !

La seule solution, c'est bien le retour aux conditions antérieures à la masterisation : passage des épreuves avec une licence, remise en place des concours en concordance avec l'année universitaire, retour à l'année de stage avec un service réduit devant élèves et une réelle formation incluse dans le temps de service.

Les économies sur le dos des personnels, des étudiants, des futurs professeurs, ça suffit !
C'est ce que la FNEC FPFO dira lors de l'audience demandée au ministre et à la DGRH.

Titulaires : le statut de fonctionnaire d'Etat à défendre
Non titulaires : le statut de fonctionnaire d'Etat à gagner

Force Ouvrière l'indépendance pour défendre les revendications

